



Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye

Réforme de la voie professionnelle

Pas de pacte avec le diable !

Tous et toutes aux rassemblements le 31 mai et en grève le 6 juin !

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte enseignant ».

Le « pacte enseignant » est présenté de manière fallacieuse comme une mesure de revalorisation salariale. Celle-ci va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et établissements et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels et en accroissant encore davantage une charge de travail déjà reconnue comme excessive au regard des comparaisons internationales.

Le statut des enseignant·es et donc des fonctionnaires n'est pas un contrat. Les missions du « Pacte » sont définies sur une base annuelle (brique de 24h ou 18h par an). C'est donc la porte ouverte à l'annualisation car cela obligerait les collègues à accepter, sur des bases contractuelles, des missions supplémentaires. Le pacte menace d'autant plus de détruire les statuts des personnels qu'il s'inscrit dans le projet gouvernemental d'avancer vers la polyvalence de la maternelle au lycée. C'est une polyvalence toujours plus grande et toujours plus éloignée du métier d'enseignant qui est recherchée pour optimiser au maximum le temps de travail dans une logique purement comptable. En plus de fragiliser les équipes par une mise en concurrence des personnels, les missions complémentaires (PE en 6e, professeur·es des LP pour la découverte des métiers en 5e, remplacements de courte durée exigés du jour au lendemain) viendront alourdir la charge de travail des collègues.

Que ce soit dans le « socle » ou dans le « pacte », il n'est question que de primes, pas de salaires ! Ce n'est pas une revalorisation.

Nos organisations contestent le choix du déploiement de ce type de réforme qui risque de surcroît de générer un traitement inéquitable des élèves dans le service public d'éducation. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites dont nous demandons toujours le retrait.

Nos organisations refusent le « Pacte » et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du « Pacte » dans celle prévue pour le « Socle » pour au moins atteindre la promesse présidentielle des 10 % d'augmentation sans contrepartie pour toutes et tous. Elles exigent également une revalorisation du point d'indice et son indexation sur l'inflation. Elles appellent les personnels à se réunir et à prendre position pour refuser collectivement de signer le Pacte.

Le mercredi 31 mai, jour du CSA ministériel, nos organisations FSU, SE-Unsa, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, Sud éducation et CGT éduc'action appellent les personnels à se rassembler à Beauvais,

devant la DSDEN de l'Oise à 11h00.

Un rassemblement est également organisé le mercredi 31 mai devant le rectorat d'Amiens à 14h00.

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, elles appellent les personnels à être massivement en grève le mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites.